

Portraits culturels des collectivités territoriales adhérentes

Métropole Aix-Marseille-Provence

La Métropole Aix-Marseille-Provence constitue une entité territoriale nouvelle issue de la fusion de six intercommunalités. Elle regroupe 92 communes et 1,83 millions d'habitants. Entretien avec Daniel GAGNON, vice-président délégué à la culture et aux équipements culturels de la Métropole Aix-Marseille-Provence.



Comment concevez-vous le rôle culturel d'une métropole ?

Un rôle différent de celui des autres collectivités. Notre Métropole est constituée de l'addition de six anciennes intercommunalités. Dans cet ensemble, les Communes ont leur propre politique culturelle, le Département aussi ainsi que la Région. Nous nous devons donc d'apporter quelque chose de différent, afin de ne pas concurrencer, ni dupliquer les politiques culturelles des autres échelons de collectivités. J'ajoute que la culture relève d'une compétence optionnelle et nous tenons à rassurer les communes : nous ne leur enlèverons aucun de leurs pouvoirs en ce domaine.

Quelle est votre priorité ?

Nous avons choisi d'opter en premier lieu pour la lecture publique. C'est le plus petit dénominateur commun entre les 92 communes qui forment la Métropole. C'est aussi un secteur où il y a de fortes inégalités et où nous pouvons réellement apporter une plus-value, notamment en faveur des communes les plus démunies, par l'équipement numérique, par le travail de réseau, au travers d'un portail documentaire partagé...

Il existe une initiative de charte métropolitaine de la lecture publique...

Notre approche cherche l'efficacité maximale. Nous sommes allés sur le terrain pour rencontrer les collectivités intéressées par un transfert de leur médiathèque. Une quarantaine d'équipements pourrait à terme constituer le réseau métropolitain de lecture publique, ce qui permet notamment des mutualisations pour le personnel ou encore pour la formation. Par ailleurs d'autres communes, qui n'ont pas souhaité transférer, veulent cependant adhérer au réseau, ce qui s'organise via la commission de transfert des charges, car ces rapprochements doivent rester une opération financièrement blanche pour la Métropole. Au final, la constitution du réseau va beaucoup plus loin que la signature d'une charte, qui reste un peu abstraite. La plupart des grandes communes ont transféré leurs équipements. Maintenant, entre les équipements déjà métropolitains, ceux qui vont le devenir et ceux qui, tout en restant communaux, vont rejoindre le réseau avec les autres, le réseau de lecture publique pourrait couvrir quasiment 70% du territoire d'Aix-Marseille-Provence.

Avez-vous d'autres partenaires ?

Nous travaillons avec la DRAC, avec l'Agence régionale du livre, la Bibliothèque départementale, l'Arcade et la Région. Nous avons notamment sollicité, dans le cadre du plan Etat/région, un financement destiné à la construction de ce réseau. Nous chercherons aussi les aides de l'Union européenne. Enfin, nous espérons bientôt rencontrer la nouvelle ministre de la Culture, qui est très sensible aux enjeux de la lecture publique comme en témoignent ses annonces au dernier congrès de l'Association des bibliothécaires de France.

La Métropole porte-t-elle d'autres projets culturels ?

La lecture publique est notre première priorité. Néanmoins, nous développons aussi une approche métropolitaine sur un autre plan. L'une des particularités de la Métropole Aix-Marseille-Provence

tient à la présence sur son territoire de grands festivals internationaux : le Festival international de piano de La Roque d'Anthéron, le Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence et Marseille Jazz Festival des cinq continents.

Ces grandes structures bénéficient aujourd'hui essentiellement d'aides de territoires, c'est-à-dire des communes et des intercommunalités. Nous souhaitons contribuer à leur soutien sur des projets qui sortent de leurs murs pour s'inscrire dans l'ensemble du territoire de la Métropole. Je veux décentraliser ces festivals. Les organisateurs se sont montrés sensibles à cette perspective. Déjà cette année, Marseille Jazz Festival des cinq continents proposera huit dates à l'extérieur, le Festival d'Aix-en-Provence quinze. Quant au Festival de La Roque d'Anthéron, il va commencer avec trois ou quatre concerts.

Je veux préciser ici que la Métropole n'est pas un guichet supplémentaire. Son engagement concerne le projet métropolitain, ce qui exige de se focaliser sur ce qui est commun à toutes ses communes, comme la lecture publique. C'est là, à mon sens, notre première force. Ensuite – et on sait que cette métropole a été "accouchée" dans la douleur –, nous devons faire nos preuves. Nous attendons de la part de L'Etat un engagement significatif à la hauteur de l'ambition métropolitaine que nous sommes censés porter. La problématique que nous avons à ce sujet, par exemple, dans le domaine des transports, très insuffisamment développés ici, peut-être élargie à d'autres domaines de compétences d'Aix-Marseille-Provence dont celle de la culture. Notre Métropole est la plus vaste de France, la deuxième en nombre de communes, cela suppose un traitement spécifique par les services de l'Etat.

On entend beaucoup cette crainte : les Métropoles risquent d'attirer à elles tous les moyens, au détriment des autres territoires, parfois dits "interstitiels"...

Si je m'en tiens aux annonces du président de la République et du ministre de l'Intérieur, à terme,

les conseils départementaux des territoires dotés d'une métropole seraient appelés à disparaître... Or l'échelon départemental est très important. Si les métropoles récupèrent leurs compétences, ce sera au détriment des petites collectivités. Elles peuvent à raison s'inquiéter, car leur avenir s'avère incertain.

Cependant, il ne faut pas oublier que la Métropole est constituée de petites communes, voire de très petites communes (58 communes ont moins de 8 000 habitants) : elle est concomitamment urbaine et rurale.

Pour que cette crainte soit levée : il faut mettre de l'argent dans les métropoles. Pour l'instant, nous voyons grandir notre responsabilité, mais sans disposer d'autres moyens que ceux qui existent pour l'assumer ; de fait, Il n'y a pas d'argent pour les grands projets structurants.

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la FNCC ?

Elle doit faire remonter au niveau national les préoccupations de ses membres. Celles de la Métropole Aix-Marseille-Provence sont sensiblement les mêmes que les préoccupations des autres Métropoles. Le Grand Paris, par exemple, est au bord de la cessation de paiement. Il y a aussi des problèmes au Grand Lyon. Il faut les dire à nos



La médiathèque d'Istres Ouest-Provence



gouvernants et qu'ils les prennent en compte s'ils veulent que cela fonctionne. Et j'imagine qu'il existe à la FNCC une cellule de travail sur les métropoles. Un rapprochement avec France Urbaine sur ce sujet serait très opportun.

*Propos recueillis par
Vincent Rouillon*